

**Zeitschrift:** Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

**Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

**Band:** 97 (1999)

**Heft:** 1

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 20.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Séance du comité central élargi

14 novembre 1998 à Lucerne

Ce gris matin de novembre s'accordait bien à la première communication du jour: notre président central Erich Brunner, qui a subi un infarctus du myocarde cet été, annonce qu'il se retire de son mandat pour l'assemblée générale 1999. Les membres du CCE regrettent cette démission, comprennent cependant la décision d'Erich Brunner, vu son état de santé. Dans une ambiance quelque peu morose, le CCE commence la liquidation de l'ordre du jour sous la direction du vice-président Richard Staub. Une deuxième mauvaise nouvelle suit la première: aujourd'hui déjà, nous enregistrons la démission pour fin 1998 de 26 membres; d'autres demandes de démission non encore réglées et des exclusions prévues provoqueront une fois encore la perte d'un nombre de membres au moins équivalent. La discussion qui s'ensuit traite des concepts de recrutement: les présidents des sections présentent leurs possibilités de recrutement. Les différentes questions émises (combien de dessinateurs et de techniciens-géomètres travaillent encore dans la profession? Où se situe l'association? Avons-nous besoin d'un guide, d'une image professionnelle? Que pouvons nous offrir, que n'offrons-nous pas, pourquoi devrions nous faire ceci, et pourquoi pas cela?) amènent à la constatation, que l'association ferait bien de faire le point de la situation. Lors de sa prochaine séance, le comité central devra discuter notamment, comment cette mise au point pourra être réalisée.

Mais, des rayons de soleil peuvent tout de même percer les journées grises. Ainsi, le travail accompli par la commission pour les questions professionnelles et de formation est bien plus que la célèbre éclaircie à l'horizon. Cependant, la réalité vraie a quelque peu freiné l'élan de la transposition du but visé, «l'introduction de l'école technique». Tous les éléments d'une telle entreprise méritent d'être parfaitement réfléchis et préparés. Le perfectionnement sous forme modulaire, qui s'achève pour le moment encore par l'examen professionnel pour techniciens-géomètres, est en tous cas la bonne méthode pour garantir la formation des professionnels de la mensuration à l'avenir. Richard Staub – cette fois dans sa fonction de président a.i. de la commission pour les questions contractuelles et de travail – rapporte sur la révision en cours de la convention et des conditions d'engagement. Il paraît évident à tout membre du CCE, que la classification dans des catégories de salaires, basées uniquement sur la formation et le nombre des années d'expérience, n'est plus d'actualité aujourd'hui. En revanche, la classification selon la fonction est une affaire délicate et demande de la part de tous les négociateurs de la circonspection et la volonté d'écouter aussi la personne d'en face. Personne n'est ainsi étonné d'apprendre par Richard Staub, que la nouvelle convention ne pourra pas encore être soumise à l'AG de 1999. L'ancienne convention restera donc encore en vigueur une année de plus. Dans la deuxième moitié de novembre auront lieu les négociations entre partenaires sociaux, discussions qui déterminent, si et dans quelle mesure les salaires 1999 évolueront.

Vu la démission du président central lors de l'AG 1999 et les vacances existantes au sein du CC et de la commission pour les questions contractuelles et de travail, le vice-président lance un appel urgent aux sections, afin de trouver des candidats appropriés et prêts à s'engager.

La discussion sur le sens, ou le non-sens, de la collaboration de l'ASPM dans la FSE et le groupe PR/Lobbying finit par la constatation, que notre association ne doit surtout pas se désolidariser de son environnement maintenant. Notre organisation est cependant trop petite pour pouvoir défendre valablement ses intérêts dans des groupes qui font figure de mastodontes. Dans un proche avenir nous espérons cependant, de ne pas être obligés de devoir affaiblir, voire de supprimer totalement notre collaboration avec d'autres institutions, simplement pour des raisons financières provoquées par une diminution trop importante de nos membres. Ici aussi, nous nous rendons compte de l'importance capitale d'une évaluation fondamentale de la situation de l'ASPM.

Le travail ne nous manquera pas non plus dans la nouvelle année. Nous souhaitons pouvoir accueillir des collègues capables et engagé/es dans nos organes dirigeants et dans nos commissions. Des tâches intéressantes nous attendent – nous façonnons et développons notre profession et notre association pour la prochaine décennie. Participez, vous aussi!

*M. Kämpfer, secrétaire centrale*

**VPK auf Internet**  
**MPG sur Internet**

**Besuchen Sie uns auf der VPK-Homepage:**  
<http://www.vpk.ch>

Wir sind auch per e-mail erreichbar:  
[redaktion@vpk.ch](mailto:redaktion@vpk.ch)  
[verlag@vpk.ch](mailto:verlag@vpk.ch)

**Visitez notre homepage MPG:**  
<http://www.vpk.ch>

Nous sommes atteignables par e-mail:  
Rédaction: [redaktion@vpk.ch](mailto:redaktion@vpk.ch)  
Edition: [verlag@vpk.ch](mailto:verlag@vpk.ch)

**Wie? Was? Wo?**

Das Bezugsquellen-Verzeichnis gibt Ihnen auf alle diese Fragen Antwort.